

Utiliser l'intelligence artificielle générative pour améliorer son efficacité professionnelle par un usage responsable

RS7232 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	326, 326p
Formacode(s)	31028, 15054
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/07/2025
Date d'échéance	18/07/2028

Certificateur(s)

CCI FRANCE · SIRET : 18750002000073

Partenaires habilités

20 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 20 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CCID PARIS	13001727000856	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION-CFA IMT-ISCO	18383001700236	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION CONTINUE	18263001200231	Former et organiser l'évaluation
CCI Formation pro	90007495600013	Former et organiser l'évaluation
CENTRE FORMATION CONTINUE CEPPIC	13002175100156	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE COMMERCE ET INDUSTRIE MARTINIQUE	18972002200210	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE COMMERCE & INDUSTRIE HTE SAVOI	18743001200067	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE MAINE LOIRE	13000460900017	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE	18280001100047	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	18770918300235	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 20 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs7232-utiliser-l-intelligence-artificielle-generative-pour-ameliorer-son-efficacite-professionnelle-par-un-usage-responsable/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans un environnement professionnel de plus en plus numérique, l'intelligence artificielle générative (IAg) s'impose comme un levier d'innovation et de productivité. Ses capacités de création de contenus textuels, d'images, de vidéos ou encore de prototypes permettent aux organisations et aux individus de gagner en rapidité, en créativité et en qualité de production.

Toutefois, cette technologie soulève également des enjeux éthiques, juridiques et sécuritaires. Des notions telles que la protection des données, la fiabilité des informations générées ou encore le respect de la propriété intellectuelle deviennent cruciales. L'usage responsable de l'IAg implique donc une sensibilisation approfondie aux risques et aux bonnes pratiques pour éviter les dérives (biais, désinformation, dépendance excessive, etc.).

Les objectifs principaux sont :

- Améliorer son efficacité professionnelle grâce à l'automatisation ou l'optimisation de tâches variées (création et transformation de contenus, analyse et recherche d'informations, idéation...), en exploitant les capacités des solutions d'IA générative disponibles sur le marché.
- Recourir à l'IA générative de manière raisonnée, c'est-à-dire en choisissant judicieusement de l'utiliser au regard de la valeur ajoutée apportée, de l'empreinte environnementale et des risques associés.
- Assurer un usage éthique et sécurisé de l'IAg, en appliquant la réglementation relative à la protection des données personnelles, en garantissant la propriété intellectuelle et en prévenant tout biais discriminant ou contenu erroné.
- Rendre les contenus générés accessibles, conformément aux obligations réglementaires (RGAA, WCAG...), afin que toutes les parties prenantes, y compris les personnes en situation de handicap, puissent les consulter et les utiliser.
- Contribuer à l'ancrage de pratiques pérennes au sein de l'organisation en intégrant les solutions d'IAg dans des processus réutilisables et en veillant à leur conformité aux chartes informatiques et normes RSE.

Cette certification s'adresse à tous les professionnels, quels que soient leur fonction ou niveau hiérarchique au sein d'une organisation, les demandeurs d'emploi, les personnes en reconversion et les porteurs de projets entrepreneuriaux.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser les possibilités d'utilisation de l'IAg pour une tâche définie, en identifiant et évaluant les solutions disponibles tout en considérant les enjeux de protection des données, de souveraineté et d'impact environnemental.

Formuler une requête (prompt) clarifiant le contexte, l'objet, les objectifs et l'audience, en l'alimentant avec des données pertinentes pour obtenir un résultat satisfaisant.

Améliorer par itération la pertinence des éléments produits par l'IAg, en affinant les requêtes et en nourrissant des échanges avec l'outil pour optimiser les résultats.

Contrôler la fiabilité et la qualité des éléments produits par l'IAg, en identifiant d'éventuelles incorrections et biais pour les corriger et éviter tout préjudice.

Assurer la protection et la confidentialité des données mobilisées, en appliquant les bonnes pratiques selon leur degré de sensibilité pour réduire les risques de fuite.

Garantir l'accessibilité des contenus produits avec l'IAg, en intégrant les obligations réglementaires ou celles induites par les modalités de diffusion et de consultation.

Pérenniser les modalités d'usage de l'IAg, en établissant des processus réutilisables et en participant à l'évaluation des opportunités d'achat de produits ou services.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Disposer d'une aisance avec les outils bureautiques et numériques de base (navigateur web, messagerie, traitement de texte)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est constitué de 2 personnes minimum dont un membre qualifié représentant du certificateur et un membre qualifié représentant du monde économique.

Base légale

Date de décision	18/07/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/07/2028
Date de dernière délivrance possible	18/01/2029

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7232/>

Où se former

Formations référencées	29
Organismes	14
Régions couvertes	9
Prix indicatif	1 500 € – 3 490 €
Durée	28 – 35 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	203
Parcours menés à terme	160
Taux d'achèvement	79 %
Période	01/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	268
Montant total engagé	467 906 €
Coût moyen par dossier	1 746 €
Durée moyenne	34 h
Période	11/2025 – 09/2026
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	7 %
Entreprise	1 %
France Travail	1 %
OPCO	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.